Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/09/2025 - 28628 - 1986 B 15728 - 622 000 891 - ABAX INDUSTRIES

DGFiP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

1. BILAN – ACTIF

DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 18 SEP. 2025
SOUS LE N° 28628

Désignation de l'entreprise ABAX INDUSTRIES - SIREN : 622000891

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Néant ☐

			Brut	Amortissements, provisions	Exercice N clos le 31/12/2024 Net
Capital souscrit non appelé **TOTAL (I)**		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC	
	Frais de développement	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	190 255	AG 140 304	49 951
	Fonds commercial (1)	AH	640 286	AI	640 286
	autres immos incorporelles	AJ	1 490 339	AK	1 490 339
	Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	192 000	AO 147 994	44 006
	Constructions	AP	8 519 994	AQ 8 142 689	377 305
	Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	3 407 080	AS 3 164 520	242 560
	Autres immos corporelles	AT	2 182 083	AU 1 644 093	537 990
	Immos en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations evaluées selon méthode équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	1 677 153	CV 138 500	1 538 653
	Créances rattachées à participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	5 470	BG	5 470
	Autres immobilisations financières	BH	268 145	BI	268 145
Total (II)		BJ	18 572 805	BK 13 378 100	5 194 705
ACTIF CIRCULANT – STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 913 342	BM 73 045	2 840 298
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	2 149 314	BS	2 149 314
	Marchandises	BT	95 773	BU	95 773
	Avances et acomptes sur commandes	BV	15 380	BW	15 380
ACTIF CIRCULANT – CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	6 332 453	BY 93 935	6 238 519
	Autres créances (3)	BZ	795 559	CA	795 559
	Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT – DIVERS	V.M.P. (dont actions propres:)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	629 414	CG	629 414
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH	504 602	CI	504 602
Total (III)		CJ	13 435 838	CK 166 979	13 268 858
	Frais d'émission d'emprunts à étaler **(IV)**	CW			
	Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM			
	Ecarts de conversion actif **(VI)**	CN			
Total général (I à VI)		CO	32 008 643	1A 13 545 080	18 463 563

(1) Droit au bail	0	(2) à moins d'un an	CP	0	(3) à + d'1 an	CR	109 064
Clause de réserve de propriété - immob.	0		stocks	0		créances	0

Signé par Anne COTON
Le 12/09/2025

Signed with universign

DGFiP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

2. BILAN – PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : ABAX INDUSTRIES - SIREN : 622000891 — Néant ☐

					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :		1 000 000)	DA	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	116 160
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	0)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	0)	DF	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ	0)	DG	4 517 976
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 710 041
	Subventions d'investissement			DJ	21 587
	Provisions réglementées			DK	
	TOTAL (I)			DL	7 465 765
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	572 259
	Provisions pour charges			DQ	394 203
	TOTAL (III)			DR	966 462
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 900 324
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	0)	DV	549 216
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 073 898
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 596 653
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	1 590 719
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	320 527
	TOTAL (IV)			EC	10 031 336
	Ecarts de conversion passif **TOTAL (V)**			ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	18 463 563

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	0
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	0
		- Écart de réévaluation libre		1D	0
		- Réserve de réévaluation (1976)		1E	0
(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	0
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	8 399 767
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	8 434

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABAX INDUSTRIES - SIREN : 622000891 — Néant ☐

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	958 982	FB	1 275	FC		960 257
	Production vendue - biens	FD	22 824 437	FE	1 166 946	FF		23 991 384
	Production vendue - services	FG	411 548	FH	21 756	FI		433 304
	Chiffre d'affaires nets	FJ	24 194 967	FK	1 189 977	FL		25 384 945
	Production stockée					FM		-20 583
	Production immobilisée					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		500
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP		177 155
	Autres produits (1) (11)					FQ		1 365 907
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR		26 907 923
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		559 609
	Variation de stocks (marchandises)					FT		-8 991
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		13 067 065
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV		-48 856
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW		4 090 185
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX		424 632
	Salaires et traitements					FY		4 297 709
	Charges sociales (10)					FZ		1 779 075
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements					GA		471 289
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		43 393
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		300 259
	Autres charges (12)					GE		95 845
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF		25 071 214
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG		1 836 710
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		3 205
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		8 566
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		934
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP		12 705
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		138 500
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		90 478
	Différences négatives de change					GS		1 344
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU		230 322
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV		-217 617
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)						GW		1 619 093

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABAX INDUSTRIES - SIREN : 622000891 — Néant ☐

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10 316
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	78 119
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	88 435
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	116
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	15 798
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15 914
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	72 521
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices **(X)**		HK	-18 427
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	27 009 064
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	25 299 022
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	1 710 041

RENVOIS :

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	0
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	0
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)		1G	0
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	0
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	0
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)		1H	0
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	690
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	44 243
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	0
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	0
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	0
(9) Dont transferts de charges		A1	73 793
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	0
(12) Dont charges redevances pour concessions de bervets, licences		A4	0
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles			
facultatives	A6	obligatoires A9	
dont cotisations facultatives Madelin A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	0

(7) Détail produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Charges exceptionnelles de gestion	116	0
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	15 798	0
Produits exceptionnels de gestion	0	10 316
Produits de cession d'éléments d'actifs	0	70 533
Quote part de subvention	0	6 367
Autres produits en capital	0	1 219

Annexe

Faits caractéristiques

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les frais de formation externes afférents aux formations nécessaires à la mise en service de l'immobilisation sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

- Logiciels et droits assimilés - 2 à 10 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Eléments spécifiques inscrits dans les immobilisations incorporelles

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique et d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Les malis de fusion n'ont pas donné lieu à comptabilisation d'actifs identifiables, en conséquence de quoi ils sont intégralement maintenus en fonds commerciaux.

Immobilisations corporelles

Approche par composants

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre,seul le mode linéaire est retenu selon les durées suivantes :

- Constructions et agencements : 5 à 20 ans
- Matériel industriel : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les éventuels droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués comme suit :

- Matières premières : évaluation au prix d'achat moyen pondéré
- Autres approvisionnements : évaluation au prix d'achat moyen pondéré
- Produits finis : évaluation au coût de revient à l'exception des frais de commercialisation
- Marchandises : évaluation au prix d'achat moyen pondéré

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

La Société évalue les engagements de retraite et assimilés. La dette relative à l'engagement net de la Société concernant le personnel est comptabilisée en provision pour risques et charges au passif du bilan.

Les engagements de l'entreprise se composent d'avantages long terme, postérieurs à l'emploi, consentis aux employés (en particulier, les indemnités de départ à la retraite).

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :
Taux d'actualisation retenu : 3,38%
Taux de charges sociales : 50% pour les cadres et 45% pour les non cadres
Table de mortalité : Table INSEE 2017-2019 (système)
Âge légal de départ à la retraite : Départ volontaire lorsque les salariés pourront bénéficier de la retraite à taux plein.
Evolution annuelle des salaires : 1% pour les cadres et 2% pour les non cadres
Turnover : faible

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013. les entreprises ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées). Dans le cas précis l'entité à appliqué la méthode IAS19 : méthode des unités de crédits projetés.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Emprunts

Les primes de remboursement sont amorties sur la durée de vie des emprunts.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Traitement comptable des subventions

Subventions d'investissement (équipement)

Les subventions d'équipement sont enregistrées en capitaux propres dès leurs octrois. Elles sont virées au résultat au rythme des amortissements des immobilisations qu'elles ont financées pour les immobilisations amortissables. Pour les immobilisations non amortissables, n'ayant pas de clause d'inaliénabilité contractuelle, elles sont étalées sur une période maximale de 10 ans.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 330 573		930		10 623	2 320 880	
Fonds commercial	640 286					640 286	
Autres immobilisations incorporelles	1 690 287		930		10 623	1 680 594	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 597 380		351 255		647 478	14 301 157	
Terrains	192 000					192 000	
Constructions	8 516 245		4 905		1 156	8 519 994	
Installations techniques matériels et outillages industriels	3 808 090		131 038		532 048	3 407 080	
Installations générales agencements divers	809 220		37 823			847 043	
Matériel de transport	1 049 464		173 611		111 198	1 111 877	
Autres immobilisations corporelles	222 360		3 878		3 075	223 163	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 049 908		13 210		112 350	1 950 768	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	1 675 323		3 210		1 380	1 677 153	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	374 585		10 000		110 970	273 615	
Total	18 977 861		365 395		770 451	18 572 805	

Immobilisations incorporelles :

- lors de l'absorption de la SAS DPE il a été constaté un mali technique de 1 490 339 euros (après neutralisation des dividendes perçus pendant la période intercalaire de 500 000 euros). Ce mali est assimilé au fonds de commerce de la SAS DPE absorbée.
- lors de l'acquisition de la SAS ABAX DISTRIBUTION les fonds de commerce figurant à l'actif de cette société ont été évalués à zéro.

Immobilisations corporelles : Terrains 192 000€ :

- La société a pris à un bail un terrain nu qui est utilisé pour du stockage . Ce terrain devra être remis en état à la résiliation du bail. Le coût de cette remise en état a fait l'objet d'une évaluation (92 000 euros) et figure à l'actif du bilan (terrain - aménagement des terrains d'autrui). Cet actif est amorti sur la durée prévisible du bail (4 ans) et une provision d'un égal montant a été constituée au passif du bilan. La provision sera reprise lors de la réalisation des travaux.
- Cette opération a été renouvelée pour un deuxième terrain pris à bail. Le coût de cette seconde remise en état est évaluée à 100 000 euros et figure à l'actif du bilan (terrain- aménagement des terrains d'autrui). Cet actif est amorti sur 9 ans et une provision d'un égal montant a été constituée au passif du bilan. La provision sera reprise lors de la réalisation des travaux.

Immobilisations financières - Titres de participation

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (€) / Filiales et participations	Capital social y compris capital variable prime d'émission (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue - **pleine propriété** (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus			Créances rattachées aux participations / Comptes courants débiteurs	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Dépréciation	Nette						
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus												
1. Filiales (plus de 50%)				1 673 681	-138 500	1 535 181	96 605				0	
CELLANDE SA	385 476 €	520 292 €	96.91%	1 673 681 €	-138 500 €	1 535 181 €	96 605 €	N/A	2 083 800 €	-252 308 €	0 €	Données exercice clos le 31 12 2024
2. Participations (10% à 50%)	0	0		0		0	0	0	0	0	0	

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	94 172	56 755	10 623	140 304
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	94 172	56 755	10 623	140 304
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 313 433	414 560	628 696	13 099 296
Terrains	136 985	11 009		147 994
Constructions	8 048 247	95 598	1 156	8 142 689
Installations techniques matériels et outillages industriels	3 608 922	68 864	513 265	3 164 520
Installations générales agencements divers	653 121	37 580		690 701
Matériel de transport	664 342	185 379	111 198	738 523
Autres immobilisations corporelles	201 817	16 129	3 076	214 869
Total	13 407 605	471 315	639 319	13 239 600

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI :

Créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	273 615		273 615
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	5 470		5 470
Autres immobilisations financières	268 145		268 145
ACTIF CIRCULANT	7 632 614	7 523 550	109 064
Créances clients et comptes rattachés	6 223 389	6 223 389	
Clients douteux ou litigieux	109 064		109 064
Créances fiscales et sociales	517 284	517 284	
Groupes et associés (1)	162 294	162 294	
Débiteurs divers	115 981	115 981	
Charges constatées d'avance	504 602	504 602	
Total	7 906 229	7 523 550	382 679

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques : -

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Clients	607 075	219 920	387 155	176
Produits à recevoir - Divers	216 106	233 347	- 17 241	- 7
Total	823 181	453 267	369 914	82

Capital social

Le capital social s'élève à 1 000 000 euros. Il est composé de 10 000 actions. La valeur nominale des actions est de 10 euros.

Aucun mouvement sur la période.

Provisions pour risques

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Pour litiges	80 000	300 259			380 259
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques	192 000				192 000
Total	272 000	300 259			572 259

Une provision de 192 000 euros est présente au passif du bilan en contrepartie de l'immobilisation des travaux de remise en état de deux terrains pris au bail. Cette provision sera reprise à réalisation des travaux.

Provisions pour charges

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Pour pensions et obligations similaires	461 204		67 001		394 203
Pour restructuration					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations (entreprises concessionnaires)					
Pour gros entretiens ou grandes visites					
Autres provisions pour charges					
Total	461 204		67 001		394 203

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation		138 500			138 500
Sur autres immobilisations financières					
Sur valeurs mobilières de placement					
Sur stocks et en-cours	69 795	3 249			73 045
Sur comptes clients	90 152	40 144	36 361		93 935
Autres provisions pour dépréciation					
Total	**159 948**	**181 893**	**36 361**		**305 479**
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI					

La dépréciation qui porte sur les titres de dépréciation est relative aux titres de CELLANDE SA. Une dépréciation est constatée quand la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. Au 31 décembre 2024, la valeur d'inventaire de la société CELLANDE tient compte de la situation nette à fin décembre 2024 ainsi que des perspectives futures de développement de la société. Une restructuration des activités a été entamée par la direction de la société au cours de la période 2024. Cette restructuration comporte notamment :

- Une rationalisation des dépenses de la société
- La mise en place de synergies commerciales entre CELLANDE et sa société mère ABAX INDUSTRIES
- Des investissements ciblés (matériels, embauche d'un commercial, etc.) pour permettre à la société d'acquérir de nouvelles parts de marchés

Les premiers effets sont attendus à horizon moyen terme.

Ventilation des dotations et reprises

	Dotations	Reprises
Dotations et reprises d'exploitation	343 652	103 362
Dotations et reprises financières	138 500	
Dotations et reprises exceptionnelles		
Total	**482 152**	**103 362**

Dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	3 448 611	1 817 042	1 631 569	
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 900 324	1 268 755	1 631 569	
Emprunts et dettes financières divers	548 287	548 287		
DETTES FOURNISSEURS	3 073 898	3 073 898		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 073 898	3 073 898		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 596 653	1 596 653		
AUTRES DETTES	1 912 174	1 912 174		
Autres dettes	1 590 719	1 590 719		
Dettes sur immobilisations	929	929		
Produits constatés d'avance	320 527	320 527		
Total	10 031 336	8 399 767	1 631 569	

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : 3 906

La société est titulaire de 4 PGE pour un total de 2 100 000 euros (capital initial) dont deux PGE qui proviennent des opérations d'absorption de filiales réalisées antérieurement. Ces prêts sont en cours de remboursement.

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs	408 556	386 244	22 312	6
Charges à payer - Divers	2 422 508	1 773 994	648 514	37
Total	2 831 064	2 160 237	670 826	31

Notes relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Ventes de marchandises	958 982	1 275	960 257
Production vendue - biens	22 824 437	1 166 946	23 991 384
Production vendue - services	411 548	21 756	433 304
Chiffre d'affaires net	**24 194 967**	**1 189 977**	**25 384 945**

Résultat exceptionnel

	Montant Brut	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Charges exceptionnelles de gestion	116	6 008	- 5 892	- 98
Produits exceptionnels de gestion	10 316	5 407	4 909	91
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	**10 200**	**- 601**	**10 801**	**- 1 796**
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	15 798	3 936	11 862	301
Produits de cession d'éléments d'actifs	70 533	19 800	50 733	256
Quote-part de subvention	6 367	6 367		
Autres charges en capital				
Autres produits en capital	1 219	76 186	- 74 967	- 98
Résultat exceptionnel sur opérations de capital	**62 322**	**98 417**	**- 36 096**	**- 37**
Dotation aux amortissements except.				
Reprises d'amortissements except.				
Transferts de charges				
Dot. et rep. exceptionnelles				
Total résultat exceptionnel	**72 521**	**97 816**	**- 25 295**	**- 26**

Transferts de charges

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Transfert de charges	73 793			73 793

Produits constatés d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	320 527		
Total	**320 527**		

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	504 602		
Total	**504 602**		

CHD®
Marque d'Expertise

SAS ABAX INDUSTRIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 €uros
Siège social : Voie de Seine, Lieu-dit Le Ru Bateau
94290 VILLENEUVE-LE-ROI

RCS : CRETEIL B 622 000 891

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2024

CHD®
Marque d'Expertise

SAS ABAX INDUSTRIES

Voie de Seine, Lieu-dit Le Ru Bateau

94290 – VILLENEUVE-LE-ROI

Paris, le 12 Juin 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2024

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ABAX INDUSTRIES relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

JMB/MOO

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment au titre de l'évaluation des titres de participations comme mentionné à au chapitre « Provision pour dépréciations » à la page 18 de l'annexe comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés à l'Associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

C.H.D Audit – Ile de France
Commissaire aux Comptes

Jean-Marc BULLIER

Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)			31/12/2023 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	190 255	- 140 304	49 951	105 776
Fonds commercial (1)	640 286		640 286	640 286
Autres immobilisations incorporelles	1 490 339		1 490 339	1 490 339
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	192 000	- 147 994	44 006	55 015
Constructions	8 519 994	-8 142 689	377 305	467 998
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 407 080	-3 164 520	242 560	199 169
Autres immobilisations corporelles	2 182 083	-1 644 093	537 990	561 765
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 677 153	- 138 500	1 538 653	1 675 323
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	5 470		5 470	11 450
Autres immobilisations financières	268 145		268 145	363 135
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	**18 572 805**	**-13 378 100**	**5 194 705**	**5 570 256**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements	2 913 342	- 73 045	2 840 298	2 794 691
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2 149 314		2 149 314	2 169 897
Marchandises	95 773		95 773	86 782
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	15 380		15 380	11 569
Créances				
Clients et comptes rattachés (3)	6 332 453	- 93 935	6 238 519	4 656 123
Autres créances (3)	795 559		795 559	631 882
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Divers				
Disponibilités	629 414		629 414	833 440
Charges constatées d'avance (3)	504 602		504 602	582 448
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**13 435 838**	**- 166 979**	**13 268 858**	**11 766 832**
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	**32 008 643**	**-13 545 080**	**18 463 563**	**17 337 089**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Part à plus d'un an			109 064	

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois) Total	31/12/2023 (12 mois) Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	116 160	116 160
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 517 976	4 883 541
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 710 041	- 365 565
Subventions d'investissement	21 587	27 954
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**7 465 765**	**5 762 090**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	572 259	272 000
Provisions pour charges	394 203	461 204
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	**966 462**	**733 204**
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 900 324	4 159 335
Emprunts et dettes financières diverses (3)	549 216	1 690 880
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		570
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 073 898	2 418 548
Dettes fiscales et sociales	1 596 653	1 138 474
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 590 719	1 189 269
Produits constatés d'avance (1)	320 527	244 718
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	**10 031 336**	**10 841 794**
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	**18 463 563**	**17 337 089**
(1) Dont à moins d'un an	8 399 767	10 841 224
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	8 434	18 388
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2024 (12 mois) Total	31/12/2023 (12 mois) Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'affaires		
Ventes de marchandises	960 257	547 023
Production vendue - biens	23 991 384	23 210 759
Production vendue - services	433 304	257 537
Chiffre d'affaires net	**25 384 945**	**24 015 319**
Production stockée	- 20 583	- 364 954
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	500	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	177 155	176 131
Autres produits	1 365 907	114 936
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**26 907 923**	**23 941 432**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	559 609	204 254
Variations de stocks (marchandises)	- 8 991	- 4 837
Achats de matières premières et autres approvisionnements	13 067 065	12 859 514
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)	- 48 856	445 895
Autres achats et charges externes	4 090 185	4 168 972
Impôts, taxes et versements assimilés	424 632	290 037
Salaires et traitements	4 297 709	4 275 486
Charges sociales	1 779 075	1 689 006
Dotations aux amortissements sur immobilisations	471 289	420 150
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	43 393	31 814
Dotations aux provisions pour risques et charges	300 259	
Autres charges	95 844	75 332
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**25 071 214**	**24 455 623**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**1 836 710**	**- 514 191**
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers		
Produits de participation (1)	3 205	4 513
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)		
Autres intérêts de produits assimilés (1)	8 566	4 158
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	934	1 168
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**12 705**	**9 840**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	138 500	
Intérêts et charges assimilées (2) (3)	90 478	86 896
Différences négatives de change	1 344	1 138
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	**230 322**	**88 034**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**- 217 617**	**- 78 194**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	**1 619 093**	**- 592 385**

	31/12/2024 (12 mois) Total	31/12/2023 (12 mois) Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)	10 316	5 407
Produits exceptionnels sur opérations en capital	78 119	102 353
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**88 435**	**107 760**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)	116	6 008
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15 798	3 936
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**15 914**	**9 944**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**72 521**	**97 816**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	- 18 427	- 129 004
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**27 009 064**	**24 059 031**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**25 299 022**	**24 424 596**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 710 041**	**- 365 565**
(1) Dont produits concernant les entités liées	690	
(2) Dont intérêts concernant les entités liées	44 243	
(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		
(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

Annexe

Faits caractéristiques

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les frais de formation externes afférents aux formations nécessaires à la mise en service de l'immobilisation sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

- Logiciels et droits assimilés - 2 à 10 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Eléments spécifiques inscrits dans les immobilisations incorporelles

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique et d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Les malis de fusion n'ont pas donné lieu à comptabilisation d'actifs identifiables, en conséquence de quoi ils sont intégralement maintenus en fonds commerciaux.

Immobilisations corporelles

Approche par composants

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre,seul le mode linéaire est retenu selon les durées suivantes :

- Constructions et agencements : 5 à 20 ans
- Matériel industriel : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les éventuels droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués comme suit :

- Matières premières : évaluation au prix d'achat moyen pondéré
- Autres approvisionnements : évaluation au prix d'achat moyen pondéré
- Produits finis : évaluation au coût de revient à l'exception des frais de commercialisation
- Marchandises : évaluation au prix d'achat moyen pondéré

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

La Société évalue les engagements de retraite et assimilés. La dette relative à l'engagement net de la Société concernant le personnel est comptabilisée en provision pour risques et charges au passif du bilan.

Les engagements de l'entreprise se composent d'avantages long terme, postérieurs à l'emploi, consentis aux employés (en particulier, les indemnités de départ à la retraite).

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :
Taux d'actualisation retenu : 3,38%
Taux de charges sociales : 50% pour les cadres et 45% pour les non cadres
Table de mortalité : Table INSEE 2017-2019 (système)
Âge légal de départ à la retraite : Départ volontaire lorsque les salariés pourront bénéficier de la retraite à taux plein.
Evolution annuelle des salaires : 1% pour les cadres et 2% pour les non cadres
Turnover : faible

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013. les entreprises ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées). Dans le cas précis l'entité à appliqué la méthode IAS19 : méthode des unités de crédits projetés.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Emprunts

Les primes de remboursement sont amorties sur la durée de vie des emprunts.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Traitement comptable des subventions

Subventions d'investissement (équipement)

Les subventions d'équipement sont enregistrées en capitaux propres dès leurs octrois. Elles sont virées au résultat au rythme des amortissements des immobilisations qu'elles ont financées pour les immobilisations amortissables. Pour les immobilisations non amortissables, n'ayant pas de clause d'inaliénabilité contractuelle, elles sont étalées sur une période maximale de 10 ans.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 330 573		930		10 623	2 320 880	
Fonds commercial	640 286					640 286	
Autres immobilisations incorporelles	1 690 287		930		10 623	1 680 594	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 597 380		351 255		647 478	14 301 157	
Terrains	192 000					192 000	
Constructions	8 516 245		4 905		1 156	8 519 994	
Installations techniques matériels et outillages industriels	3 808 090		131 038		532 048	3 407 080	
Installations générales agencements divers	809 220		37 823			847 043	
Matériel de transport	1 049 464		173 611		111 198	1 111 877	
Autres immobilisations corporelles	222 360		3 878		3 075	223 163	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 049 908		13 210		112 350	1 950 768	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	1 675 323		3 210		1 380	1 677 153	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	374 585		10 000		110 970	273 615	
Total	18 977 861		365 395		770 451	18 572 805	

Immobilisations incorporelles :

- lors de l'absorption de la SAS DPE il a été constaté un mali technique de 1 490 339 euros (après neutralisation des dividendes perçus pendant la période intercalaire de 500 000 euros). Ce mali est assimilé au fonds de commerce de la SAS DPE absorbée.
- lors de l'acquisition de la SAS ABAX DISTRIBUTION les fonds de commerce figurant à l'actif de cette société ont été évalués à zéro.

Immobilisations corporelles : Terrains 192 000€ :

- La société a pris à un bail un terrain nu qui est utilisé pour du stockage . Ce terrain devra être remis en état à la résiliation du bail. Le coût de cette remise en état a fait l'objet d'une évaluation (92 000 euros) et figure à l'actif du bilan (terrain - aménagement des terrains d'autrui). Cet actif est amorti sur la durée prévisible du bail (4 ans) et une provision d'un égal montant a été constituée au passif du bilan. La provision sera reprise lors de la réalisation des travaux.
- Cette opération a été renouvelée pour un deuxième terrain pris à bail. Le coût de cette seconde remise en état est évaluée à 100 000 euros et figure à l'actif du bilan (terrain- aménagement des terrains d'autrui). Cet actif est amorti sur 9 ans et une provision d'un égal montant a été constituée au passif du bilan. La provision sera reprise lors de la réalisation des travaux.

Immobilisations financières - Titres de participation

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (€) / Filiales et participations	Capital social y compris capital variable prime d'émission (8)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote part du capital détenue - **pleine propriété** (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus			Créances rattachées aux participations / Comptes courants débiteurs	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Dépréciation	Nette						
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus												
1. Filiales (plus de 50%)				1 673 681	-138 500	1 535 181	96 605				0	...
CELLANDE SA	385 476 €	520 292 €	96.91%	1 673 681 €	-138 500 €	1 535 181 €	96 605 €	N/A	2 083 800 €	-252 308 €	0 €	Données exercice clos le 31 12 2024
2. Participations (10% à 50%)	0	0		0		0	0	0	0	0	0	...

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	94 172	56 755	10 623	140 304
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	94 172	56 755	10 623	140 304
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 313 433	414 560	628 696	13 099 296
Terrains	136 985	11 009		147 994
Constructions	8 048 247	95 598	1 156	8 142 689
Installations techniques matériels et outillages industriels	3 608 922	68 864	513 265	3 164 520
Installations générales agencements divers	653 121	37 580		690 701
Matériel de transport	664 342	185 379	111 198	738 523
Autres immobilisations corporelles	201 817	16 129	3 076	214 869
Total	13 407 605	471 315	639 319	13 239 600

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI :

Créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	273 615		273 615
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	5 470		5 470
Autres immobilisations financières	268 145		268 145
ACTIF CIRCULANT	7 632 614	7 523 550	109 064
Créances clients et comptes rattachés	6 223 389	6 223 389	
Clients douteux ou litigieux	109 064		109 064
Créances fiscales et sociales	517 284	517 284	
Groupes et associés (1)	162 294	162 294	
Débiteurs divers	115 981	115 981	
Charges constatées d'avance	504 602	504 602	
Total	7 906 229	7 523 550	382 679

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques : -

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Clients	607 075	219 920	387 155	176
Produits à recevoir - Divers	216 106	233 347	- 17 241	- 7
Total	**823 181**	**453 267**	**369 914**	**82**

Capital social

Le capital social s'élève à 1 000 000 euros. Il est composé de 10 000 actions. La valeur nominale des actions est de 10 euros.

Aucun mouvement sur la période.

Provisions pour risques

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Pour litiges	80 000	300 259			380 259
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques	192 000				192 000
Total	**272 000**	**300 259**			**572 259**

Une provision de 192 000 euros est présente au passif du bilan en contrepartie de l'immobilisation des travaux de remise en état de deux terrains pris au bail. Cette provision sera reprise à réalisation des travaux.

Provisions pour charges

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Pour pensions et obligations similaires	461 204		67 001		394 203
Pour restructuration					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations (entreprises concessionnaires)					
Pour gros entretiens ou grandes visites					
Autres provisions pour charges					
Total	**461 204**		**67 001**		**394 203**

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation		138 500			138 500
Sur autres immobilisations financières					
Sur valeurs mobilières de placement					
Sur stocks et en-cours	69 795	3 249			73 045
Sur comptes clients	90 152	40 144	36 361		93 935
Autres provisions pour dépréciation					
Total	**159 948**	**181 893**	**36 361**		**305 479**
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI					

La dépréciation qui porte sur les titres de dépréciation est relative aux titres de CELLANDE SA. Une dépréciation est constatée quand la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. Au 31 décembre 2024, la valeur d'inventaire de la société CELLANDE tient compte de la situation nette à fin décembre 2024 ainsi que des perspectives futures de développement de la société. Une restructuration des activités a été entamée par la direction de la société au cours de la période 2024. Cette restructuration comporte notamment :

- Une rationalisation des dépenses de la société
- La mise en place de synergies commerciales entre CELLANDE et sa société mère ABAX INDUSTRIES
- Des investissements ciblés (matériels, embauche d'un commercial, etc.) pour permettre à la société d'acquérir de nouvelles parts de marchés

Les premiers effets sont attendus à horizon moyen terme.

Ventilation des dotations et reprises

	Dotations	Reprises
Dotations et reprises d'exploitation	343 652	103 362
Dotations et reprises financières	138 500	
Dotations et reprises exceptionnelles		
Total	**482 152**	**103 362**

Dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	3 448 611	1 817 042	1 631 569	
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 900 324	1 268 755	1 631 569	
Emprunts et dettes financières divers	548 287	548 287		
DETTES FOURNISSEURS	3 073 898	3 073 898		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 073 898	3 073 898		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 596 653	1 596 653		
AUTRES DETTES	1 912 174	1 912 174		
Autres dettes	1 590 719	1 590 719		
Dettes sur immobilisations	929	929		
Produits constatés d'avance	320 527	320 527		
Total	10 031 336	8 399 767	1 631 569	

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : 3 906

La société est titulaire de 4 PGE pour un total de 2 100 000 euros (capital initial) dont deux PGE qui proviennent des opérations d'absorption de filiales réalisées antérieurement. Ces prêts sont en cours de remboursement.

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs	408 556	386 244	22 312	6
Charges à payer - Divers	2 422 508	1 773 994	648 514	37
Total	2 831 064	2 160 237	670 826	31

Notes relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Ventes de marchandises	958 982	1 275	960 257
Production vendue - biens	22 824 437	1 166 946	23 991 384
Production vendue - services	411 548	21 756	433 304
Chiffre d'affaires net	**24 194 967**	**1 189 977**	**25 384 945**

Résultat exceptionnel

	Montant Brut	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Charges exceptionnelles de gestion	116	6 008	- 5 892	- 98
Produits exceptionnels de gestion	10 316	5 407	4 909	91
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	**10 200**	**- 601**	**10 801**	**- 1 796**
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	15 798	3 936	11 862	301
Produits de cession d'éléments d'actifs	70 533	19 800	50 733	256
Quote-part de subvention	6 367	6 367		
Autres charges en capital				
Autres produits en capital	1 219	76 186	- 74 967	- 98
Résultat exceptionnel sur opérations de capital	**62 322**	**98 417**	**- 36 096**	**- 37**
Dotation aux amortissements except.				
Reprises d'amortissements except.				
Transferts de charges				
Dot. et rep. exceptionnelles				
Total résultat exceptionnel	**72 521**	**97 816**	**- 25 295**	**- 26**

Transferts de charges

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Transfert de charges	73 793			73 793

Produits constatés d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	320 527		
Total	**320 527**		

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	504 602		
Total	**504 602**		

ABAX INDUSTRIES
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000.000 euros
Siège Social à VILLENEUVE LE ROI (94290)
Voie de Seine, Lieu-dit « LE RU BATEAU »
622 000 891 RCS CRÉTEIL

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE DANS L'ACTE DU 26 JUIN 2025 CONTENANT DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'est soldé par un bénéfice net comptable de 1.710.041 euros, décide à l'unanimité d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

- à titre de distribution de dividendes à concurrence de la somme de : 100.000,00 €

- au poste « Autres réserves » à concurrence du solde, soit : 1.610.041,00 €

La collectivité des associés décide que ce dividende de 10,00 Euros par action sera versé aux associés personnes physiques domiciliées en France qui possèdent 498 actions en pleine propriété, sur les 10.000 actions composant le capital social, à hauteur de 4.980,00 euros et comprendra le montant des prélèvements sociaux retenus à la source pour un montant de 856,56 euros (17,20 %). Il comprendra également le prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,80 % pour un montant de 637,44 euros qui sera opéré par la société.

Il est précisé que ce prélèvement forfaitaire obligatoire n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu mais s'impute, l'année suivante, sur le montant de l'impôt sur le revenu liquidé au vu de la déclaration d'ensemble des revenus de l'année au cours de laquelle il a été opéré, que cet impôt soit calculé par application de l'imposition forfaitaire unique (PFU) de 12,80 %, ou, sur option globale du contribuable, par application du barème progressif.

Le solde du dividende, soit 95.020,00 euros, sera versé à la société FINANCIERE ABAX qui détient 3.000 actions en pleine propriété et 6.502 actions en usufruit.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

La présidente du conseil de surveillance
Société ABAX
Représentée par Mme Anne COTON

(signature précédée de « copie certifiée conforme »)

Signé par Anne COTON
Le 11/09/2025

Signed with universign

ABAX INDUSTRIES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000.000 euros

Siège Social à VILLENEUVE LE ROI (94290)

Voie de Seine, Lieu-dit « LE RU BATEAU »

622 000 891 RCS CRÉTEIL

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'est soldé par un bénéfice net comptable de 1.710.041 euros, décide à l'unanimité d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

- à titre de distribution de dividendes à concurrence de la somme de : 100.000,00 €

- au poste « Autres réserves » à concurrence du solde, soit : 1.610.041,00 €

La collectivité des associés décide que ce dividende de 10,00 Euros par action sera versé aux associés personnes physiques domiciliées en France qui possèdent 498 actions en pleine propriété, sur les 10.000 actions composant le capital social, à hauteur de 4.980,00 euros et comprendra le montant des prélèvements sociaux retenus à la source pour un montant de 856,56 euros (17,20 %). Il comprendra également le prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,80 % pour un montant de 637,44 euros qui sera opéré par la société.

Il est précisé que ce prélèvement forfaitaire obligatoire n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu mais s'impute, l'année suivante, sur le montant de l'impôt sur le revenu liquidé au vu de la déclaration d'ensemble des revenus de l'année au cours de laquelle il a été opéré, que cet impôt soit calculé par application de l'imposition forfaitaire unique (PFU) de 12,80 %, ou, sur option globale du contribuable, par application du barème progressif.

Le solde du dividende, soit 95.020,00 euros, sera versé à la société FINANCIERE ABAX qui détient 3.000 actions en pleine propriété et 6.502 actions en usufruit.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Fait à VILLENEUVE LE ROI, le 26 juin 2025.

LA PRESIDENTE DU DIRECTOIRE
Isabelle PREVOST

Signé par Isabelle PREVOST
Le 09/09/2025

Signed with universign